## La passe : du désir de l'analyste au psychanalyste de l'École<sup>1</sup>

Ce titre résume ce que j'ai appris de ces deux années de participation au Collège de la passe, ses réunions internes et publiques, des passes dont j'ai eu l'expérience, et du colloque d'octobre 2007² qui nous a permis de prendre connaissance d'autres pratiques. Dire ce que j'ai appris, c'est objecter à ce qu'on entend régulièrement : on n'apprend rien de neuf de la passe, c'est souligner aussi l'enjeu de l'enseignement fait par les membres du Collège : transmettre, c'est-à-dire transformer en connaissance, un gain de savoir tiré de l'expérience. Car en effet c'est la passe comme expérience actuelle qui oblige à composer ou recomposer les connaissances acquises. Alors que nous nous étions donné ce programme de recherche : recueil et transmission d'un savoir singulier, à l'issue de ces deux ans je ne peux plus parler de recueil d'un savoir, mais de fabrique ou plutôt invention d'un savoir.

En participant aux différentes réunions publiques, vous avez sans doute entendu l'inflexion des propos tenus par les différents exposants, effet de leur participation à des cartels de passe. Avec cette intervention, je prends place dans un débat qui s'est ouvert dans le Collège qui se termine aujourd'hui et dont le suivant poursuivra l'enjeu. Il pourrait se formuler ainsi : quel est le rapport — s'il y en a — entre le désir de l'analyste qui se construit dans la cure et la nomination analyste de l'École qui est proférée à l'issue d'une passe ?

S'il y a rapport, alors il est déjà écrit, la tâche du cartel étant de le repérer, de le reconnaître et la nomination en découle. Mais alors, si le témoignage ne donne pas lieu à nomination, on en conclura un « pas de désir d'analyste » dans la cure, ce qui me paraît bien hâtif.

S'il n'y a pas de rapport, alors de quoi s'agit-il? Lorsqu'il y a nomination, elle nomme quelque chose qu'il n'y a pas, et pourtant le cartel nomme; qu'il le fasse suppose une *Verleugnung*, un démenti dans son acte de nomination: on nomme quelque chose qu'il n'y a pas, mais quand même. Une *Verleugnung* assez particulière: elle n'est pas sans être sue de ceux qui l'effectuent et qui d'un manque très singulier inventent un savoir.

Désir de l'analyste et acte de l'analyste est-ce identique ?

<sup>1</sup> Exposé en réunion publique du Collège de la passe le 21 juin 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Colloque « La proposition du 9 octobre 1967 en 2007 » organisé par l'École de psychanalyse Sigmund Freud et *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*.

Un certain nombre de nos propos le laisse penser, mais je vais essayer d'ajouter quelques éléments qu'il me semble que nous négligeons, et pour cause, ils ne permettent pas de s'en arrêter au désir du psychanalyste.

Plusieurs de nos travaux (et d'autres pratiques de la passe et de la nomination) reposent sur cet *a priori*: le désir de l'analyste, c'est ce qu'il convient de vérifier, de repérer dans une passe. Et dans ce cas le cartel pourrait recueillir un certain savoir. Cela nécessite un certain nombre de conditions, de franchissements, dans la cure et leur articulation, la nomination vient alors de surcroît; à vrai dire, elle n'ajoute rien, la nomination ayant eu lieu dans la cure. Dans cette hypothèse, la nomination désigne la structure même de l'énonciation du passant qui transmet les coordonnées de l'acte, elle est prise dans une adresse au dispositif dans l'actuel de la passe, à la communauté analytique dans son après coup. Et dans ce temps second, l'Analyste de l'École, A.E., peut constituer selon son style propre, son propre lien à l'école. Ces coordonnées peuvent s'énoncer : repérage des signifiants du S2, réduction du symptôme, construction du fantasme.

Si c'est là la passe, ou toute la passe, la nomination est un surcroît à quoi rien n'oblige.

Et il me semble, aujourd'hui, que dans ce cas le choix de ne plus user de la nomination me paraît le plus judicieux. En effet elle ne ferait que figer ce qui est mouvement : le désir est entre aliénation et séparation. Il peut alors paraître pertinent de faire un retour au passant, quelque chose comme un commentaire qui de structure louperait la vérité.

Il me semble que cette manière d'approcher la passe comporte intrinsèquement une déception. En effet que peut-on en apprendre ? Au pire, la confirmation d'un ensemble de traits idéaux qui, alignés, donneraient une intégrale et la recension d'un certain nombre de passes permettrait d'en dégager un modèle prêt à servir de mesure à la réalité des passes suivantes.

Mais dans ce cas, à quoi sert le cartel ? Plus les gens du cartel seront compétents, auront l'expérience des passes et moins le cartel aura à se réunir, la décision sera rapide. Pour le dire avec une formule de V. Osganian en 2006 : « l'action de recueillir renverrait à la disposition à recevoir plutôt qu'à la compilation des éléments recueillis<sup>3</sup>. »

Je rejoins ici B. Lemérer qui, à propos de cette approche, écrit : « le passant, témoignant de son propre passage à l'analyste à partir de sa cure, transmettrait, via les passeurs, au cartel, un bout de savoir sur la passe<sup>4</sup> » que le cartel authentifierait ; c'est « une sorte de compromis entre la subversion proposée par Lacan et la conception universitaire de l'accès au titre<sup>5</sup> ».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> V. Osganian, Exposé en réunion publique du Collège de la passe « Pourquoi la passe ? » *Cahiers pour une école* n° 15 , 2006, 89-96, p. 95

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> B. Lemérer, « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », *Essaim* n° 15, Ramonville Saint-Agne, Érés, 2005, 11-20, p. 11.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Ibidem*, p. 12.

J'appellerai cela volontiers la passe du passant qui s'expose et reçoit agrément ou non d'un cartel et aura donc été passant ; il n'y a là rien à dire de plus.

Il n'est pas impossible qu'une nomination A.E., d'une durée relative et prescrite, y soit congruente : la passe du passant a permis d'identifier un virage ayant eu lieu dans sa cure, à la satisfaction du groupe, de lui-même sans doute, et une analyse peut alors se poursuivre débarrassée de ses enjeux thérapeutique et didactique.

Mais peut-être y a-t-il quelque chose au-delà de la passe d'un passant, peut-être y a-t-il quelque chose au lieu-dit *cartel*, quelque chose et non pas quelqu'un, non pas quelqu'un pour qui quelque chose de la passe du passant ferait signe, mais quelque chose qui pourrait se trouver affectée, transformée par cette passe. Ce « quelque chose » inhérent au cartel pourrait être appelé école, de l'école serait ainsi localement affectée par quelque chose de la passe. L'agent de cette transformation, de cette déformation qui déstabilise les participants (les habitants) d'un cartel touchés au point d'école, pourrait alors ne pas être simplement rejeté.

Citons encore B. Lemérer : il y a un acte du cartel, la nomination, qui « n'est pas un acte de l'acte du passant. Ces deux actes ne sont chacun que figure incomplète de l'acte psychanalytique, ils sont, l'un et l'autre, partie de cet acte<sup>6</sup> » puis « Nous devons penser le dispositif dans son ensemble comme un certain tracé de l'acte psychanalytique<sup>7</sup>. »

Pour tenter de préciser cela, il me faut vous parler de l'expérience réelle, concrète, des passes que j'ai connues, quelques-unes dans des cartels de passe, une autre dont la mienne est une partie et la nomination une autre partie, pas mienne, dont il a fallu prendre acte (quelque chose comme la Chose, compacte, qui s'ajoute au semblable dans le *Nebenmensch*.)

Le cartel est confronté à deux passeurs qui témoignent de leurs rencontres avec le passant, de ses dires, de leurs questions, posées au passant ou gardées en réserve pour le cartel ou qui surgissent au moment d'en parler, et à leurs constructions. Du témoignage du passant, déjà réécrit même si c'est sous la forme du cahier de notes prises après chaque entretien avec lui, ils font un certain récit. Le cartel est confronté, dis-je, s'il prend en compte autre chose que le récit lui-même, mais aussi les états du passeur pendant sa transmission ; par exemple : pourquoi tel passeur pleure-t-il ? Pourquoi évoque-t-il un malaise ? Que veut dire de cette passe ou de ce passant ce passeur dont le premier mot est « plus jamais ça » ? Cela concerne-t-il la passe ? Peut-on négliger ce propos, en

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> *Ibidem*, p. 15.

croyant qu'il concerne le passeur ? Voilà des questions auxquelles un cartel doit répondre et bien d'autres encore surgissent.

De quelle horreur témoigne ce rejet ? *Plus jamais ça*! Ouvrons vite la case : horreur de l'acte! Mais quel acte ? Est-ce celui dont le passant témoigne dans son dire ? Celui qu'il accomplit dans sa passe ? Est-ce celui que traverse le passeur ? Est-ce de ce qu'il a vu, qui a déchiré le voile à travers lequel lui-même avait entraperçu les enjeux de cette passe où il est lui-même supposé ?

Le dire, le dire ambigu de n'être que matériel du dire, donne le suprême de l'inconscient dans son essence la plus pure. Le mot d'esprit nous satisfait d'en rejoindre la méprise en son lieu. Que nous soyons joués par le dire, le rire éclate du chemin épargné, nous dit Freud, à avoir poussé la porte au-delà de laquelle il n'y a rien à trouver<sup>8</sup>.

disait Lacan à propos du *Witz* en 1967 ; est-ce que dans la passe, l'effroi, l'horreur peuvent-ils surgir à la place du rire ?

Ou encore : cela signalerait-il que le passant n'a pas pu transmettre, par quelque biais, une suffisante métaphore de ce que le désir de l'analyste comporte de savoir sur son être de rebut de l'humanité, une métaphore apaisante ? Cela indiquerait alors que le passant a réellement passé à l'acte psychanalytique ce qu'il avait appris dans sa cure, son réel. Mais enfin pour l'articulation de ce désir à l'extension, c'est peut-être bien raté, puisque cela produit un tel hérissement, confirmant ainsi que le passeur est ce « point de jouissance », à entendre aussi comme « point de », le point où l'acte rate ce qui le distingue de l'action et de l'agir<sup>9</sup>.

Voilà donc une question qui se pose aux participants du cartel de passe, une telle exclamation est-elle donc signe d'une passe imparfaitement effectuée ou au contraire ce *plus jamais ça* révèle-t-il la dimension du réel de la passe ? À ne considérer que l'énoncé sans l'affect, il témoignerait peut-être même, dans l'éclair, du dénuement qui surgit quand le « ça » ne fait plus index phallique et tient lieu du vide que révèle le signifiant du manque dans l'Autre.

Les récits, les témoignages des deux passeurs donnent-ils un matériel qui permette de répondre à ces questions ou au contraire est-ce l'absence de matériel, le trou dans le matériel, qui fait la valeur de cette exclamation ?

Ces interrogations illustrent ce que H. D'Elia a nommé l'égarement du débat d'un cartel lors d'une intervention en réunion publique du Collège de la passe, dont une issue tentée est de se raccrocher aux points doctrinaux et points de structure<sup>10</sup>. Tant d'autres questions peuvent se poser, doivent se poser, et maintiennent le cartel au travail. Pas moyen, si l'on reste avec l'étonnement, de conclure en une séance de cartel, pas moyen, rien qu'à entendre ainsi l'entame

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », *Scilicet* I, Paris, Seuil, 1968, 51-59, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>B. Lemérer, « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », art. cit., p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. H. D'Elia, « Le temps de la passe dans la cure : quelques réflexions », Carnets de l'EPSF, n° 65, pp. 17-25.

du témoignage, pas moyen d'en être tout à fait tranquille, et sans doute pas moyen de renvoyer la passe du passant à ce qu'il a appris dans sa cure, sauf à prétendre qu'il n'a pas su le transmettre.

Le *plus jamais ça* du passeur n'est pas protestation contre ce qu'il a entendu, mais contre ce qui lui est arrivé, ce qui s'est passé pour lui, non pas à cause de son propre désir, mais à cause de quelque chose qui lui est tombé dessus. Le passant témoigne de la façon dont l'agent de l'acte psychanalytique s'institue dans un sujet (comme un vide, comme une absence de savoir); le passeur peut lui, cet agent, le sentir passer, et ne pas trop s'en défendre mais le refiler au cartel, non sans en être tout de même soufflé.

Il y a d'ailleurs là une raison de ne pas trop laisser les passeurs chargés de la passe (qu'ils sont, qui les implique) dans une trop longue attente après que le passant a arrêté ses rencontres avec eux. Dès lors que la passe du passant est terminée, la passe du passeur au cartel doit être la plus rapide possible ; à trop faire durer cette dernière, il pourrait advenir ce qu'on dit au football de quelqu'un qui garde le ballon sans le passer à quelqu'un qui est en meilleure position pour aller au but : un jeu personnel.

Mais le passeur a-t-il suffisamment interrogé le passant, a-t-il poussé le fer au cœur de la question : qu'est ce qui pousse un analysant à passer à l'analyste ? Écartons d'emblée l'idée qu'il ne serait pas en position, en raison précisément de sa qualité de passeur (désigné dans sa cure par son analyste, mis au cœur de la passe d'un autre...) d'interroger trop avant le passant. Les passeurs interrogent le passant : pourriez vous en dire plus ? Vous en dites moins que vous ne savez ! On sait que tel passeur téléphone au passant pour avoir une précision, veut connaître un élément qui manque, éclaircir ce qui lui restait incertain. Ils interrogent, ne sont pas passivement à l'écoute. Mais la réponse peut surprendre, dérouter ou ne pas être entendue. Prenons un exemple, j'en exagère certains traits, en déforme d'autres. J'ai posé cette question au passeur : avez-vous repéré le désir de l'analyste chez ce passant, avez-vous cherché à le faire nommer, ce désir ? Certes, peut-on objecter, ce n'est peut-être pas au passeur de répondre à cette question, elle serait celle du cartel, c'est à lui de repérer et nommer ce désir.

Mais le passeur a répondu : oui bien sûr, à un moment donné, oui, il a posé une question au passant : « Enfin cette passe, votre désir, son objet, son public, sa cause donc, où sont-ils ? Ailleurs ? Dans quelque autre lieu de notre monde où vous pourriez en dire plus et autrement ? » Eh bien, la réponse du passant pose problème, je vous la livre.

Le chauffeur d'un camion benne et son voisin conversent tout en jetant un coup d'œil sur le chargement de trous qu'ils transportent. Affolement du chauffeur : on a perdu un trou! Le voisin reste placide, mais le chauffeur fait marche arrière pour chercher ce trou et plouf! Il tombe dans le trou.

Alors on a beau dire que la passe a structure de *Witz*, le cartel est là pour conquérir un savoir ; une telle réponse n'est-elle pas moquerie ? Ne serait-elle pas pirouette pour se sortir d'un trou de savoir, défaillance dans la transmission du désir du psychanalyste ? On a beau dire, mais ce « circulez il n'y a rien plus à savoir », qui tombe quand, arrivé au bout du bout de cette passe, le passant délaisse le passeur, son attente de sens et de savoir, laisse pantois. Rien à ajouter dit-il, lui qui ne fait pas demi-tour, ne cherche plus la consistance du trou ; il y a certes ce trou, eh bien il fait avec ce trou perdu!

Voilà le cartel devant une question, comment lire ce propos ? C'est à la fois une fin de non recevoir et une réponse pertinente. Mais pour le savoir qu'on veut recueillir, rien. Quoique, cette réponse est-elle manque de savoir ou au contraire un faire savoir... à bon entendeur ?

Une vérité échappe, peut-être « pas venue à la barre », alors, si la nomination a eu lieu dans la cure et que le cartel le vérifie, alors ici il n'y aurait pas nomination Analyste de l'École ? Mais lors du colloque d'octobre dernier 11, un invariant est apparu dans la passe, celui du réel du désir de l'analyste qui se donne à entendre comme coupure, son point d'origine est vide. Les formulations ont été variées : manque à dire, innommable, nomination ratée... Il est cependant apparu que ce vide était producteur du psychanalyste peut-on dire, mais qu'il suscitait aussi une demande, celle de faire école, c'est-à-dire de transmission. Ce vide qui ne parle pas est l'effacement même du sujet dans l'acte instituant un autre discours que le discours de l'analysant, ce que l'oubli esquive ou masque. Cette coupure, repérée, se lit comme constitutive de la structure du désir du psychanalyste et donc, elle est liée à la passe, qu'elle soit advenue dans la cure ou considérée comme nécessitant le bouclage dans un dispositif.

La discussion du cartel permet cette hypothèse : en laissant, dans sa réponse, le trou là où il était, perdu, et avançant, le rond dans le dos, le passant énonce une certitude anticipée et le cartel bute sur cette certitude. Les éléments sont là pour suivre le raisonnement, mais rien ne dit le pourquoi du pas effectué dans la passe. Maintenant, c'est aux analystes du cartel de se déterminer, depuis aucun savoir (référentiel), rien de préétabli ; le cartel doit inventer la réponse : oui/non. Non pas réponse sur le désir de l'analyste, ses coordonnées ont été relevées, elles feraient oui ou non si on s'en arrêtait là. Mais sur ce qui le fait passer à l'acte, rien, le pulsionnel, dont l'objet a peut-être été saisi, ou pas, par le cartel.

Les membres du cartel doivent-ils s'identifier au passant (ou n'y parvenant pas, répondre non à la passe) accueillir le savoir de ce trou, le désir du

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Colloque « La proposition du 6 octobre 1967 en 2007 » organisé par l'École de psychanalyse Sigmund Freud et *la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse*.

psychanalyste comme vide et ce vide le laisser tel ? Le respecter, mais ne seraitce pas alors faire le choix de la religion avec le corrélat de la cérémonie que deviendrait la passe ? Ou le violer, le forcer, s'engager « dans le manque central où le sujet s'expérimente comme désir<sup>12</sup> » qui pour Lacan spécifie la psychanalyse et c'est alors la nomination venant de l'Autre. Dans ce cas, il y a là une différence entre les dispositifs mais aussi entre les passants et leur passe. S'il y a nomination, des lettres viennent dans cette faille la rendre inoubliable, sinon cette faille est respectée, ce qui ne l'empêche sans doute pas d'être opérante aussi.

Qu'est ce qui distingue celui qui a cette certitude et celui qui la passe à l'acte pour la dire et la faire connaître ?

Il ne s'agit plus seulement de la passe du passant, mais de celle de l'Analyste (analyste s'oppose ici à passant) de l'École, celui que se figure l'école qui est en jeu. Non pas les idéaux, qui feraient groupe du cartel et qui concernent les énoncés et les affects (c'est aussi cela respecter ce vide), mais l'engagement et le savoir intime de chacun du cartel. Quelle résonance ? Là viennent à se dire les deux lettres A.E. et la nomination Analyste de l'École qui font jonction et non suture avec la passe du passant.

Cette faille entre le dit du passant et le cartel ne permet pas d'oublier le dire, qu'il dise, le passant, qu'il s'adresse. Le cartel n'est pas que lieu de recueil, mais d'adresse. Là aussi, quel est le statut de ce manque d'un mot dans la transmission ? Cela a-t-il à voir avec le plus jamais ça ? Comment ?

Alors le dispositif permettrait de distinguer et de nouer la passe du passant, singulière, les passeurs qui sont la passe, au plus près de l'ouvert d'une cure sur son au-delà, et le cartel qui fait la passe : il nomme d'école ce vide trouvé au cœur du désir, de l'analyste qui témoigne.

Aucun passant n'a pu produire un savoir sur la désubjectivation, mais le peut-il? N'est ce pas ceux du cartel, dans le travail du cartel, dans l'échange au sein du Collège, qui peuvent de la désubjectivation inhérente au dire du passant, tenter de faire un savoir? Comment de cette faille, de ce savoir insu et de cette réduction objectale dont témoigne le passant et qui correspondent au désêtre de l'analyste, comment franchit-il le pas pour en occuper la place?

Comment la passe vise-t-elle au partage d'un savoir qui ne peut s'échanger, non pour « une suffisance fondée sur une sorte de savoir absolu<sup>13</sup> » mais sur la certitude « d'un point zéro du savoir » ; partage qui ne vise (à rien d'autre) qu'à barrer la méconnaissance de ce point de virage, de ce point pivot tout en restituant (*cf.* Alerini<sup>14</sup>) la fonction du sujet-supposé-savoir et donne par la passe une garantie pour l'association qui fait école : « l'analyste se fait

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> J. Lacan, séminaire XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 239.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> J. Lacan « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », art. cit., p. 59.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> P. Alérini, « Vers une écriture logique de l'acte psychanalytique, *Carnets de l'EPSF n° 64*.

gardien de la réalité collective, sans en avoir même la compétence, son aliénation est redoublée — de ce qu'il puisse y échapper 15. »

Voilà, il y a le désir de l'analyste que l'on peut connaître dans la passe et ne nécessite aucune nomination mais peut donner lieu à quitus ; il se distingue de l'acte effectué dans la passe où l'école, par le cartel qui la constitue avec le passant dans la nomination, met un bâton dans la gueule de la réalité afin que ne s'oublie pas qu'elle repose sur un gouffre tout en respectant « le narcissisme d'où dépendent toutes les formes 16 ».

La passe ne transmet aucun signe, elle participe de l'acte qui est fait de signifiants. C'est pourquoi il ne s'agit pas de reconnaissance, sauf à jeter un pont sur la coupure entre le signifiant du passant et le signifiant de l'école, alors que l'acte est la coupure même ; il est la coupure entre savoir de l'un et savoir de l'Autre qui fait la passe, reliant dans cette coupure et l'analyste et l'école, soit ce qui se nomme Analyste de l'École.

La nomination qualifie cette coupure analyste-école, elle remplit le trajet, à charge pour le sujet concerné, celui qui se donne comme individuel et celui, le même, qui se forme du collectif, de « s'accomplir en retour vers le point inaugural — celui du choix forcé<sup>17</sup> ». C'est là qu'il attend l'analysant avec le savoir de ce choix forcé, comme psychanalyste, il l'a fait à corps perdu. Et c'est la différence d'avec le passeur qui lui y est en corps.

Et s'il s'agit d'un acte qui fait école, qui fait déclaration d'école, alors oui, il reste à soutenir que ce n'est pas à usage d'une association (nommé à), que la nomination ne sert ni à l'association, ni au passant, ni pour se faire valoir ni pour s'abriter, se mettre à l'abri des mouvements internes et dans le rapport au monde. Cela n'est sans doute pas la tâche du Collège mais de l'ensemble de ceux qui s'inscrivent dans le désir de l'analyste.

Qu'on puisse apprendre quelque chose de la passe suppose de ne pas seulement vérifier, suppose que (ceux) de l'école y mettent un nouveau savoir, inventent avec ce qui reste du passant après qu'il a fini sa passe et que son dire a passé le filtre des passeurs!

<sup>16</sup> Ibidem.

 $<sup>^{15}</sup>$  Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> J. Lacan, L'Acte Psychanalytique, 1968-1969, inédit.